



L'otite est une infection de l'oreille. Celle dont nous parlons ici, est l'otite moyenne aiguë, c'est-à-dire une infection aiguë de l'oreille moyenne ou "caisse du tympan". Cette infection est souvent provoquée par des bactéries, mais parfois aussi par des virus. Elle fait généralement suite à un rhume. Les rhumes, comme les otites, peuvent provoquer de la fièvre, un manque d'énergie, une perte d'appétit. L'otite provoque, en plus, une douleur dans l'oreille que décriront bien les enfants plus âgés. Les petits enfants, qui ne peuvent exprimer cette douleur, manifesteront souvent une simple irritabilité en plus des symptômes décrits précédemment. L'évolution naturelle de l'otite est la guérison spontanée dans au moins 85 % des cas suivant les études rigoureuses faites dans ce domaine. Les complications des otites sont heureusement très très rares.

La fréquence de l'otite

L'otite est une infection fréquente, et fréquemment récidivante. La plupart des enfants en font au moins une avant l'âge de trois ans.

Comment traiter l'otite ?

Le premier traitement est de calmer la douleur et de faire baisser la fièvre. Les gouttes dans l'oreille sont inutiles, et peuvent être dangereuses (allergie, risques pour l'audition). Un médicament donné par la bouche (ou par suppositoire) calmera utilement la douleur, en même temps qu'il fera baisser la température corporelle. L'utilisation d'un antibiotique pose plus de questions.

L'antibiotique dans l'otite

Dans nos pays industriels, l'utilisation d'antibiotiques (associée à une amélioration générale de l'hygiène) s'est révélée très utile et efficace pour diminuer le nombre d'infections graves et les traiter avec succès. Mais, en même temps, l'utilisation trop fréquente d'antibiotiques pour des infections bénignes a provoqué une flambée de microbes résistants à un ou plusieurs antibiotiques. Cette résistance peut se propager d'un microbe à l'autre et d'une personne à l'autre. C'est ainsi qu'une personne qui n'a jamais reçu d'antibiotiques peut se retrouver infectée par un microbe résistant à de nombreux antibiotiques. La prescription d'un antibiotique doit donc toujours être bien réfléchie pour éviter de multiplier les microbes résistants, mais aussi parce qu'ils ont tous des effets secondaires possibles (allergie, diarrhée, ...). Pour ces motifs, et au vu de la guérison spontanée de la majorité des otites, la prescription d'un antibiotique dans cette maladie doit être réservée à des cas précis. Votre médecin traitant déterminera avec vous si telle prescription est nécessaire pour votre enfant, immédiatement ou en fonction de l'évolution.

Que peuvent faire les parents ?

Quelques mesures simples peuvent diminuer le risque d'otites: ne pas fumer dans la maison, éviter de donner une tétine aux enfants, insister sur l'hygiène des mains et de l'environnement, sur une bonne hygiène nasale (mouche correct). Donner les médicaments nécessaires pour calmer la douleur ou faire baisser la fièvre est toujours important, même avant la visite du médecin. Une surveillance attentive de votre enfant est également bienvenue, avec appel à votre médecin traitant si vous constatez, pour votre enfant qui a une otite suspectée ou confirmée :

- ◆ un mal d'oreille qui s'aggrave malgré le traitement
- ◆ une fièvre qui persiste plus de 2 à 3 jours malgré le traitement
- ◆ une très grande envie de dormir
- ◆ une éruption cutanée
- ◆ une respiration difficile
- ◆ une perte d'audition prolongée

